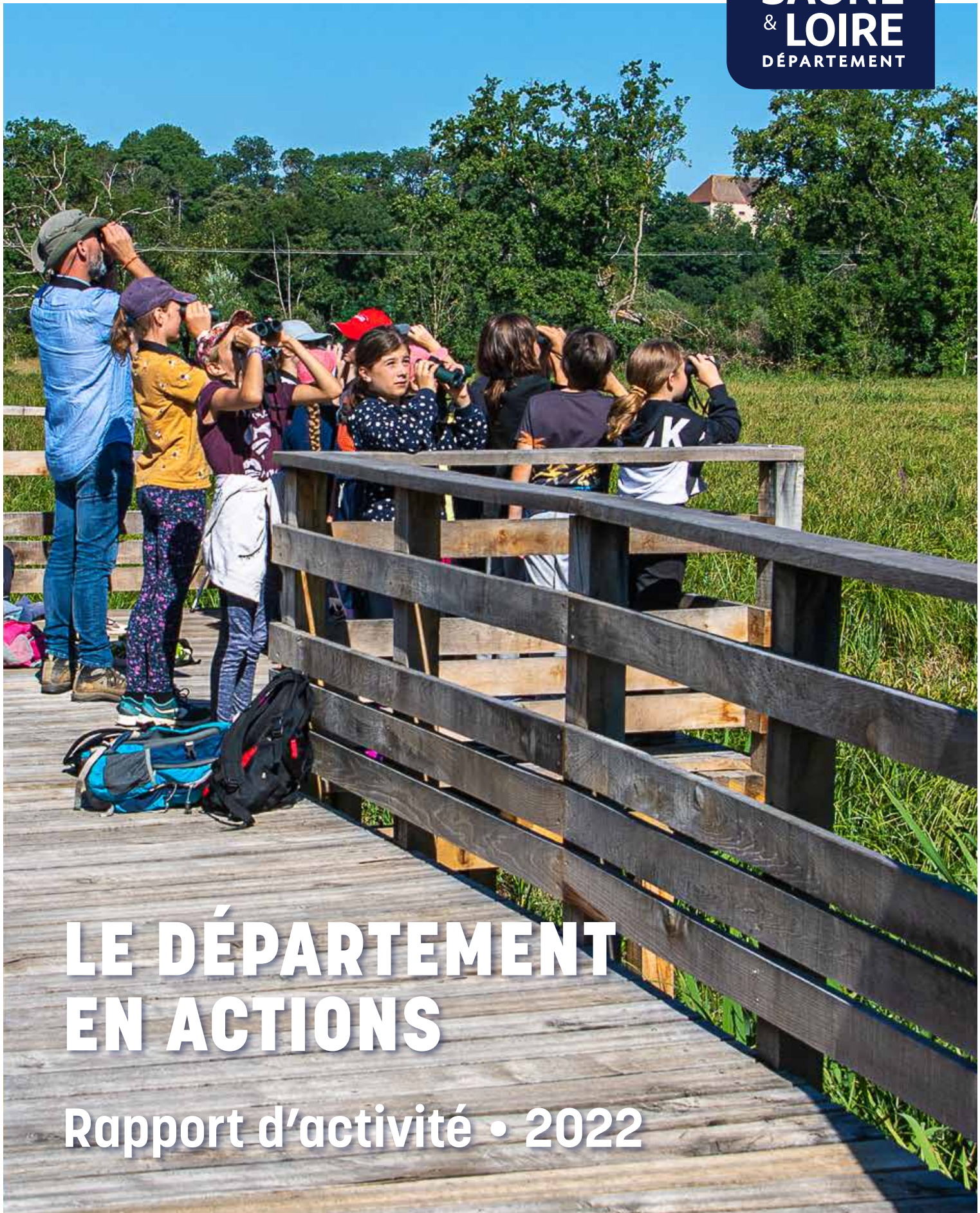


POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



SAÔNE
& LOIRE
DÉPARTEMENT



LE DÉPARTEMENT EN ACTIONS

Rapport d'activité • 2022

SOMMAIRE

Édito	p.3
L'Assemblée départementale	p.4
Les services du Département de Saône-et-Loire	p.6
Le budget 2022	p.7
Les grands projets du Département de Saône-et-Loire	p.8
L'environnement, composante essentielle de notre qualité de vie	p.10

P.12

POUR LES SOLIDARITÉS, LE DÉPARTEMENT AGIT

Territoires d'action sociale	p.14
Direction d'appui à l'action sociale	p.15
Direction de l'enfance et des familles	p.16
Direction de l'insertion et du logement social	p.17
Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées	p.18

P.20

POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, LE DÉPARTEMENT AGIT

Direction des routes et des infrastructures	p.22
Mission Très haut débit	p.23
Direction de l'accompagnement des territoires	p.24
Mission politique agricole	p.25
Direction des collèges	p.26

P.28

POUR L'ATTRACTIVITÉ, LE DÉPARTEMENT AGIT

Centre départemental de santé	p.30
Service sport/jeunesse	p.32
Service Asso71	p.32
Direction de la lecture publique et de l'action culturelle	p.33
Direction des archives et du patrimoine culturel	p.33
Mission tourisme	p.34
Sites culturels départementaux	p.35

P.38

POUR UNE GESTION RESPONSABLE ET UN SERVICE DE QUALITÉ, LE DÉPARTEMENT AGIT

Direction des ressources humaines et des relations sociales	p.40
Direction du patrimoine et des moyens généraux	p.41
Direction des affaires juridiques	p.42
Mission coordination et fonctions transversales	p.42
Direction des systèmes de l'information et du digital	p.43
Direction de la communication	p.43

ÉDITO



André ACCARY

Président du Département de Saône-et-Loire

Le rapport d'activité fait peau neuve, en tenant compte de la nouvelle charte graphique de notre collectivité départementale, un projet porté par le service communication qui vise à donner une image plus moderne et plus dynamique du Département de Saône-et-Loire. Toutefois, l'image seule, sans des ambitions et des actions concrètes, serait complètement dénuée de sens. L'objet de ce rapport annuel est justement de montrer que le Département de Saône-et-Loire agit chaque jour au service des Saône-et-Loiriens.

Après deux années complexes, sur fond de crise sanitaire, le rythme n'a pas faibli puisque les collectivités doivent aujourd'hui faire face aux répercussions d'un contexte national et international extrêmement tendu. La guerre aux portes de l'Europe, les tensions entre grandes puissances mais aussi les prises de conscience concernant l'avenir de la planète... ou des humains pour être tout à fait précis.

L'urgence solidaire a remplacé l'urgence sanitaire, avec des problématiques nouvelles et des réflexions autres. Les besoins nouveaux sont partout, d'ordre humain et financier. L'inflation, la hausse des énergies concernent tout le monde, à commencer par notre collectivité, qui doit compenser de nouveaux besoins, tant auprès des personnes aux faibles ressources, les familles, que pour le fonctionnement de ses structures (collèges, centres de santé, bâtiments publics...).

Et cela tout en continuant d'œuvrer pour des sujets aussi sensibles que la protection de l'enfance par exemple, pour laquelle les demandes continuent d'exploser. Un peu comme les pompiers, nous devons éteindre les feux tout en poursuivant notre activité initiale et nos projets. Si la visibilité est réduite, l'anticipation dont nous faisons preuve depuis quelques années nous permet de rester à la hauteur de nos ambitions.

Encore cette année, chacun à votre niveau a contribué à ce que le Département de Saône-et-Loire garde le cap. Nous avons bien conscience que depuis 2019, l'activité au sein des services a pris un virage, à l'image de cette métamorphose que nous vivons plus globalement dans le monde entier.

Ce tournant, nous le prenons ensemble, toujours avec la même énergie et la même envie d'agir au mieux, dans l'urgence comme sur le long terme, au plus près des habitants et des territoires.

C'est aussi ce que vous retrouverez dans ce rapport d'activité 2022. Bonne lecture à vous !

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le Département, collectivité de proximité, accompagne la population au quotidien et à tous les âges.

André ACCARY
Président du Département de Saône-et-Loire

Les vice-présidentes et les vice-présidents

- Sébastien MARTIN**
1^{er} vice-président, chargé de l'aménagement et des aides aux territoires, des routes et infrastructures, de la RCEA
- Claude CANNET**
2^e vice-présidente, chargée du maintien à domicile, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, des affaires sociales
- Anthony VADOT**
3^e vice-président, chargé des finances et de l'administration générale
- Catherine AMIOT**
4^e vice-présidente, chargée de la transition écologique, du plan environnement, des mobilités douces et des forêts
- Frédéric BROCHOT**
5^e vice-président, chargé de l'agriculture, de la viticulture, de l'alimentation et des fonds européens
- Christine ROBIN**
6^e vice-présidente, chargée de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, de la formation, de l'économie sociale et solidaire, de la politique de la ville
- Jean-Patrick COURTOIS**
7^e vice-président, chargé des relations institutionnelles, des relations internationales, de la sécurité et de la prévention de la délinquance
- Amelle DESCHAMPS**
8^e vice-présidente, chargée des familles, de la protection de l'enfance et des violences intrafamiliales
- Dominique LOTTE**
9^e vice-président, chargé de la santé, de la citoyenneté et des services publics
- Élisabeth ROBLOT**
10^e vice-présidente, chargée du tourisme et de l'attractivité du territoire
- Arnaud DURIX**
11^e vice-président, chargé du Très haut débit, du développement et des usages numériques
- Mathilde CHALUMEAU**
12^e vice-présidente, chargée de l'éducation, des collèges et de la jeunesse
- Jean-Vianney GUIGUE**
13^e vice-président, chargé de l'habitat
- Sophie CLEMENT**
14^e vice-présidente, chargée de la vie associative
- Pierre BERTHIER**
15^e vice-président, chargé du sport, de la culture et du patrimoine

Les conseillers délégués

- Hervé Reynaud**
Conseiller départemental délégué à la culture et au patrimoine auprès du 15^e vice-président
- Jean-Claude Becousse**
Conseiller départemental délégué à l'eau et à la prévention des risques auprès de la 4^e vice-présidente
- Nathalie Damy**
Conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes / hommes et aux violences intrafamiliales auprès de la 8^e vice-présidente
- Carole Chenuet**
Conseillère départementale déléguée à l'action sociale territorialisée et à la coordination du Fonds solidarité logement auprès de la 2^e vice-présidente



8 575 km²
de superficie

64,8
habitants/km²

551 493
habitants

5
arrondissements

565
communes

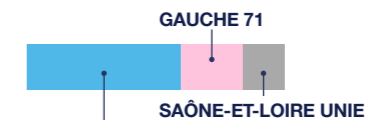
20
intercommunalités



29
cantons



58
élus
départementaux



UNION POUR L'AVENIR DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Les agents du Département se mobilisent au quotidien pour que les habitants de Saône-et-Loire bénéficient d'un service public de qualité qui répond à leurs besoins.

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2023



2 300 agents

233 assistants familiaux

110 métiers

500 000 m² de bâtiments

BUDGET 2022

SITUATION FINANCIÈRE 2022

S'inscrivant dans un contexte économique et de finances publiques en tension, l'exercice 2022 porte l'ambition départementale.

Pour l'année 2022, les dépenses de la section de fonctionnement votées au budget principal s'élèvent à 530,5 M€, en hausse de plus de 9 % par rapport à 2021 en lien avec l'inflation connue sur l'exercice, la dynamique de certaines aides sociales et la mobilisation du budget départemental sur certaines priorités (enfance, maintien à domicile, insertion, etc.). En recettes de fonctionnement, l'effet de l'inflation sur les recettes de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) nationale et la dynamique encore présente du marché de l'immobilier sur le territoire permettent de prévoir des recettes à 600,3 M€ en 2022, soit une hausse de près de 5 % par rapport à 2021. En investissement, les dépenses votées en 2022 s'élèvent à un niveau très élevé de près de 185 M€, en intégrant les dépenses du budget annexe du Très haut débit.

Dans ce contexte, la marge brute du Département s'établit à un niveau record depuis 2011 autour de 90 M€, soit 15 % des recettes réelles de fonctionnement. La capacité de désendettement du Département est également préservée à seulement 3,2 années sur le budget principal en amélioration par rapport au niveau de 2021. Après le plan de relance départemental de 2020 et malgré la poursuite des effets de la crise sanitaire sur le champ du médico-social et l'apparition des

premières conséquences de la crise de l'énergie et de l'inflation, les finances départementales démontrent leur résilience en 2022.

Cette bonne situation financière permet de maîtriser l'endettement. En 2022, le Département se désendette de 28 M€ sur le budget principal, avec une dette cumulée à 282 M€ projetée au 31 décembre 2022, niveau semblable à celui de l'avant crise COVID. En intégrant la dette du budget annexe du Très haut débit, l'encours s'élève à 350 M€ en 2022. La collectivité départementale est faiblement exposée au contexte actuel de remontée des taux d'intérêt avec 84 % de l'encours de dette à taux fixe et plus de 98 % de l'encours classé dans la catégorie A1 la moins risquée dans la charte de bonne conduite (charte de Gissler).

La situation financière des budgets annexes reste caractérisée par le développement des activités du Centre de santé départemental et du Très haut débit. D'une part, les dépenses votées pour le Centre de santé s'élèvent à 11,8 M€, contre 8,2 M€ en 2021 portées majoritairement par le recrutement des médecins intervenant dans le territoire. Les dépenses d'équipement du Très haut débit sont chiffrées à 50 M€ et permettent de percevoir de la recette de redevance au fur et à mesure de la commercialisation de la fibre.

ADAPTATION DE LA FONCTION FINANCIÈRE

En 2022, le Département de Saône-et-Loire est entré dans une phase de mise en œuvre des changements organisationnels de sa fonction financière. Afin de préparer les enjeux financiers présents et futurs, la collectivité a mutualisé les métiers financiers (agents comptables, référents budgétaires) en pôles de ressources mutualisées, répartis par direction générale adjointe. Cette modernisation permet la spécialisation des agents sur les métiers financiers afin de renforcer la capacité collective des agents de la fonction financière à piloter le budget de manière fine et améliorer la qualité

comptable à l'aune des évolutions réglementaires (le passage à la nomenclature comptable M57, évolution de la responsabilité des gestionnaires publics ou encore la certification des comptes).

En 2022, deux pôles de ressources mutualisées ont été mis en place sur le champ de l'aménagement et des ressources avant que les deux autres soient installés en 2023, dont dès le début de l'année pour les activités relevant de l'attractivité.

LES GRANDS PROJETS DU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Le Département de Saône-et-Loire est devenu, par sa vitalité, la collectivité de référence dans l'accompagnement de ses habitants.



CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ : POUR SUIVRE LE MAILLAGE DU TERRITOIRE

Le Département de Saône-et-Loire a créé le premier Centre de santé départemental (CDS) de France pour assurer au plus près des habitants la présence de médecins généralistes notamment. Le déploiement se poursuit avec de nouveaux centres et antennes, le renforcement des équipes médicales (spécialistes, infirmiers en pratique avancée...) et la prise de rendez-vous sur doctolib.fr. Voir pages 30-31

FIBRE : COUVRIR 100 % DU TERRITOIRE EN TRÈS HAUT DÉBIT D'ICI FIN 2023

Le Département assure le pilotage du déploiement de la fibre optique en Saône-et-Loire et s'engage aux côtés des acteurs nationaux et des opérateurs privés pour garantir le raccordement et l'accès de tous aux usages du numérique, avec l'objectif d'un territoire 100 % fibré en 2023. Voir page 23



VAN71 : ACCOMPAGNER LES SAÔNE-ET-LOIRIENS DANS L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES

Ce nouveau service du Département, soutenu par l'État, accompagne les habitants dans l'utilisation des outils numériques. Ses objectifs : rencontrer des publics dans les zones où l'accès aux services numériques est le plus compliqué et rompre l'isolement des personnes éloignées au travers d'actions mêlant étroitement inclusion numérique, culture et lien social. Voir page 33



ROUTES : ACCÉLÉRER LES TRAVAUX DE LA RCEA

Pour permettre la sécurisation fin 2023 de cet axe majeur, essentiel à l'attractivité de la Saône-et-Loire, le Département a décidé de verser 6 M€ supplémentaires. Son engagement total s'élèvera donc à 64 millions d'euros. Les travaux vont donc se poursuivre selon le calendrier prévu. Voir page 22



AUTONOMIE : FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

Le Département de Saône-et-Loire poursuit et renforce son engagement auprès des travailleurs qui accompagnent au quotidien les personnes en perte d'autonomie : campagne de communication pour le recrutement, forum des métiers, plateforme d'emplois dédiée... Voir page 18



RSA : PROPOSER DE NOUVEAUX DISPOSITIFS

Le Département renforce ses dispositifs pour l'accès à l'emploi durable des bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) : lancement du dispositif « Rebondir en Surmontant les obstacles ou les freins pour Accéder à l'emploi », signature de la convention avec les structures intercommunales à partir d'octobre 2023... Voir page 17



CHANGEMENT CLIMATIQUE : DÉPLOYER UN PLAN ENVIRONNEMENT 2020-2030 D'ENVERGURE

Un plan d'envergure a été lancé par le Département pour répondre au mieux aux enjeux climatiques des 10 ans à venir. Ce plan propose des actions concrètes pour emmener le territoire vers la transition énergétique. Voir pages 10-11



CITOYENNETÉ : SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

Le Département de Saône-et-Loire a créé le service Asso 71. Ce nouveau service départemental accompagne, conseille et oriente les associations du territoire. Il a aussi pour mission d'animer des projets, un réseau et développer le bénévolat. Voir page 32

AGRICULTURE : ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de son Plan environnement, le Département poursuit son soutien aux agriculteurs en finançant l'achat de récupérateurs d'eau de pluie. Voir page 25



TERRITOIRES : AIDER LES COMMUNES ET LES INTERCOMMUNALITÉS

Depuis 2015, le Département soutient massivement les communes et intercommunalités dans les projets qu'elles souhaitent déployer afin d'améliorer le quotidien de leurs administrés. Voir page 24



PROTECTION DE L'ENFANCE : LANCER UN PLAN AMBITIEUX

Le Département a décidé la mise en place d'un plan d'aide à l'enfance de 9 M€, mobilisant 12 % de fonds supplémentaires par rapport à l'année précédente. Voir page 16

TOURISME : ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

Pour faire de la Saône-et-Loire une destination reconnue des touristes, le Département multiplie les initiatives. Voir page 34



COLLÈGES : FAIRE DE NOS ÉTABLISSEMENTS DES BÂTIMENTS EXEMPLAIRES

Déjà très engagé en matière de développement durable, notamment au niveau de la restauration scolaire (alimentation de proximité, lutte contre le gaspillage, etc.), le Département va plus loin, et ambitionne de faire de ses collèges des établissements exemplaires dans le cadre de son Plan environnement 2020-2030. Voir pages 26-27

L'ENVIRONNEMENT

COMPOSANTE ESSENTIELLE DE NOTRE QUALITÉ DE VIE



En 2020, le Département de Saône-et-Loire a lancé un ambitieux plan d'actions sur les questions environnementales. Le Plan environnement 2020-2030 matérialise la prise de conscience des enjeux liés au réchauffement climatique et la volonté de travailler ensemble sur les leviers qui permettront de créer un nouvel équilibre entre aujourd'hui et demain, entre environnement et développement.

Ainsi, le Département déploie des opérations de qualité favorables à l'environnement, à la santé et au bien-être de tous pour :

- préserver et économiser l'eau,
- préserver et valoriser la biodiversité,
- développer des mobilités plus adaptées au climat,
- accompagner la transition énergétique,
- agir pour un environnement plus sain.

Le Plan environnement du Département se décline en une cinquantaine d'actions qui trouvent leur traduction concrète dans cinq plans majeurs : nature, éco-collèges 71, logements, eau et Tous à vélo.

Le Plan environnement de Saône-et-Loire a pour objectif de conduire à un rythme accéléré des actions concrètes et utiles qui s'adressent en priorité aux Saône-et-Loiriens.

1



PLAN NATURE INTENSIFIER LE MAILLAGE VERT

Le chèque-arbre 71 est un des leviers mis en place par le Département pour renforcer le maillage vert du territoire et préserver la biodiversité.

10 150 arbres plantés
dont **1 140** mètres linéaires de haies



2

PLAN ÉCO-COLLÈGES 71 DONNER L'EXEMPLE

Le Département réalise des travaux de rénovation énergétique dans les collèges et favorise le retour de l'arbre et des végétaux dans les cours de récréation.

D'ici 2030 toutes les cours réaménagées
70 M€ pour la rénovation énergétique



3

PLAN EAU ENCOURAGER LA RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE

Le Département propose des aides à l'installation de système de récupération ou de transport de l'eau de pluie pour les particuliers et les agriculteurs.

222 exploitants aidés
78 particuliers soutenus



PLAN LOGEMENTS SOUTENIR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Le Plan logements s'adresse directement aux Saône-et-Loiriens pour leur permettre d'accroître leur confort de vie en réduisant leur facture d'énergie. Les travaux réalisés soutiennent l'activité économique des entreprises et artisans locaux.

2 675 projets de particuliers soutenus
(toutes aides confondues)



5

PLAN TOUS À VÉLO PROMOUVOIR LE VÉLO

Le Département structure la mobilité à vélo en lien avec ses compétences (collèges, solidarité et voirie), ses partenaires et les territoires.

Chèque vélo :
+ **de 5 000** foyers équipés
+ **de 1,8 M€** d'aides versées



Pour les solidarités, le Département agit

Le Département de Saône-et-Loire est l'acteur central de l'action sociale de proximité, notamment avec les Territoires d'action sociale (TAS). Il mène une politique d'aides et d'accompagnement sur des compétences variées (enfance, familles, personnes âgées, personnes handicapées, logement et insertion) en faveur de tous les Saône-et-Loiriens.

🕒 Atelier des partages, Maison départementale des solidarités de Cluny

TAS CHALON / LOUHANS

REPENSER L'ACCUEIL SOCIAL DU PUBLIC

Pendant plusieurs mois, 5 agents d'accueil chalonnais se sont engagés dans une formation départementale sur la qualité de l'accueil du public, financée dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et pour l'accès à l'emploi, commune avec leurs homologues de CCAS et d'autres structures. Ils ont contribué à l'écriture d'un livre blanc intitulé « Accueillir, l'art d'un savoir-être ». La signature d'une charte d'accueil inconditionnel de proximité, signée entre le Département et les structures partenaires, officialise un travail en réseau effectif entre les accueillants des différentes structures dans l'objectif d'apporter une réponse de premier niveau de qualité aux personnes qui les contactent.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Dans l'arrondissement de Chalon, le chiffre des victimes de violences intrafamiliales ne cesse d'augmenter : 122 en 2019, 145 en 2020 et 241 en 2021.

Parce que les victimes n'osent pas toujours franchir les portes des services qui pourraient les aider, les différents partenaires (État, Département, communes et intercommunalités, Gendarmerie) se déplacent sur des lieux grand public pour faire connaître les dispositifs d'aide aux victimes de violences intrafamiliales, comme cet été 2022 sur le marché de Sennecey-le Grand.



+ de 1 000
personnes accueillies
dans les MDS
de Chalon



+ de 2 000
appels téléphoniques
reçus dans les MDS
de Chalon

TAS MONTCEAU / AUTUN / LE CREUSOT

RÉHABILITER LE LIEU DE TRAVAIL

Depuis mai 2022, le Département est le propriétaire du bâtiment situé avenue de Verdun qui accueillait déjà depuis 40 ans les différents services de la Maison des solidarités du Creusot.

Le bâtiment accueille désormais, sur une superficie de 1 300 m², 54 agents soit + 10 % en 12 mois. La reprise en gestion directe du bâtiment constitue le point de départ d'une « démarche projet » associant étroitement les agents à la réhabilitation de leur lieu de travail, situé en centre-ville du Creusot.

INTERVENIR EN MILIEU SCOLAIRE

L'Équipe de prévention et d'information collective pour l'enfance et l'adolescence (EPICEA) contribue, à travers

ses interventions scolaires, à la promotion de la bienveillance vis-à-vis des enfants. Sensibiliser les mineurs aux situations de danger et de risque de danger, est la première mission que se sont donnés les travailleurs sociaux volontaires du Territoire d'action sociale. Avec le projet autour du spectacle « Renversante » déployé dans tout le département, le TAS de Montceau-Autun-Le Creusot a doublé, entre 2021 et 2022 le nombre d'agents volontaires mobilisés sur les interventions en milieu scolaire.



+ 100 %
de travailleurs sociaux
du TAS mobilisés sur
l'équipe territoriale
ÉPICÉA

Spectacle
" Renversante "



TAS MÂCON / PARAY

IMPLIQUER LES USAGERS

Dans le cadre de la démarche sur le « Développement du pouvoir d'agir », initiée sur le Territoire d'action sociale de Mâcon-Paray depuis fin 2019, un atelier « Repenser l'accueil à la Maison départementale des solidarités (MDS) » a été mis en place par l'équipe des agents du Département à Cluny. L'équipe de la MDS et les usagers associés à la démarche ont créé un « Atelier des partages » et organisé des activités et des temps forts pour repenser les locaux de la MDS et leur accueil surtout. Le groupe a choisi de travailler avec Ted Nomad, artiste local, graphiste reconnu dans le domaine du Street Art.



RÉNOVER L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La conférence familiale est un processus de décision collective qui fait appel aux capacités de la famille et celle de son réseau de proximité pour résoudre un problème, une difficulté sociale spécifique. Elle prend la forme d'une réunion de prise de décisions, structurée, au cours de laquelle le réseau familial élargi élabore un plan d'aide. Une quinzaine de travailleurs sociaux se sont formés à cette méthode en 2022 et constituent un groupe ressources de coordonnateurs. Trois familles ont bénéficié de la démarche.



7 %
des ménages
accompagnés
par le Service social
départemental

DIRECTION D'APPUI À L'ACTION SOCIALE

PRÉFIGURER UNE NOUVELLE ORGANISATION

Au sein de la Direction générale adjointe aux solidarités, la direction d'appui à l'action sociale a été créée en 2022. Elle se situe entre les directions sectorielles (insertion et logement social ; enfance et familles ; autonomie personnes âgées et personnes handicapées) et les Territoires d'action sociale (TAS). Les missions ressources, transversales et mutualisées, utiles aux directions sectorielles et aux territoires, sont regroupées au sein de cette direction. L'idée est de pouvoir apporter des réponses pertinentes à leurs besoins, tout en s'adaptant à leurs contraintes spécifiques. La direction portera aussi le pôle de ressources mutualisées de la DGAS, en application du projet d'adaptation de la fonction financière mis en place dans toute la collectivité. Une réorganisation, définissant la nouvelle identité de la direction, est en cours de réflexion dans une démarche de co-construction avec les agents et les responsables de services. Ce projet sera finalisé début 2023.



7
missions et services
regroupés dans cette
nouvelle direction

DIRECTION DE L' ENFANCE ET DES FAMILLES



DÉPLOYER LE PLAN ENFANCE

Le Département de Saône-et-Loire a lancé en 2022 un plan d'actions ambitieux de 9 M€ pour disposer d'une offre d'accueil en protection de l'enfance enrichie, modernisée et diversifiée, susceptible de s'adapter de manière souple et réactive à la nature des besoins des publics accompagnés.

La création de 144 places d'accueil pour des enfants confiés au Département est programmée.

Elle s'est traduite par la publication de 5 appels à projets visant à :

- renforcer l'offre existante en matière d'accueil familial, de placement à domicile et de lieux de vie et d'accueil classique,
 - s'adapter à l'évolution des besoins en termes de profils des enfants accueillis,
 - offrir de nouvelles conditions d'accueil.
- Leur déploiement s'étalera entre fin 2022 et 2025.

DÉMATÉRIALISER LES DOSSIERS DES ENFANTS CONFISÉS

Lancée en 2021, la dématérialisation des dossiers de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) est effective depuis avril 2022.

Elle permet de centraliser l'ensemble des éléments des mesures ASE sous un même dossier dématérialisé au nom de l'enfant et/ou du jeune majeur. Elle facilite l'accès aux informations le concernant et à son parcours en protection de l'enfance. La dématérialisation a été menée en plusieurs phases avec l'appui de la DSID et de la DAJ.

LANCER L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION DE L'ENFANCE (ODPE)

L'ODPE de Saône-et-Loire a été lancé en juin 2022. Il permet de réunir les acteurs locaux œuvrant en faveur de la protection de l'enfance : établissements, hôpitaux, représentants de la justice, Éducation nationale, services de Police et Gendarmerie... afin de recueillir et observer les besoins, mutualiser les connaissances, réfléchir sur les pratiques et proposer des évolutions. Les premiers travaux de l'Observatoire viseront à proposer la mise en place d'un comité statistique et à définir les modalités de recueil de la parole des enfants confiés pour les associer aux décisions qui les concernent.


3 900
informations
préoccupantes


4 583
bilans de santé
en école maternelle


45
dossiers étudiés
en CESSEC
(Commission d'évaluation
de la situation et du statut
des enfants confiés)

DIRECTION DE L' INSERTION ET DU LOGEMENT SOCIAL

COORDONNER ET SIMPLIFIER LE PARCOURS VERS L'EMPLOI

Le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) est une méthode pour toutes les structures appelées à intervenir dans le parcours vers l'emploi d'une personne, pour qu'elles se coordonnent et simplifient leurs démarches.

Il s'inscrit dans la stratégie de prévention de lutte contre la pauvreté et vise à coordonner l'offre de services des structures d'accompagnement dans l'insertion afin de proposer un parcours « sans coutures ».

Chaque individu doit se voir proposer un parcours d'accompagnement personnalisé prenant en compte toutes ses difficultés pour s'insérer (logement, santé, mobilité...). Ce parcours est coordonné entre les différents professionnels pour lui éviter de multiplier les démarches, avec un suivi dans le temps qui lui est proposé.



Le projet REACT-UE est financé par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national Emploi et Inclusion « 2014-2020 ».

REBONDIR, SURMONTER ET ACCÉDER (RSA) À L'EMPLOI

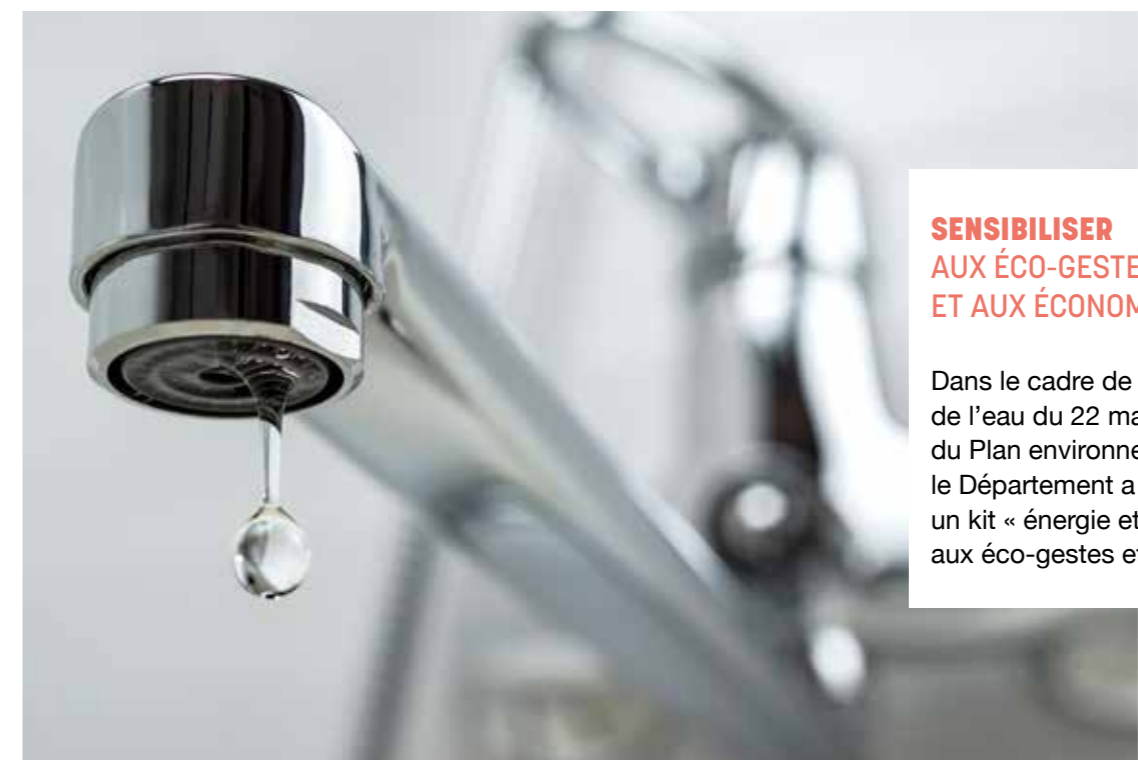
« Rebondir, Surmonter, Accéder » est la nouvelle offre du Département à destination des bénéficiaires du RSA. Elle permet de faire face aux tracas du quotidien pour favoriser leur retour vers l'emploi, le plus rapidement possible.

Le Département en a fait sa spécialité. Répartis dans l'ensemble du territoire, les conseillers emplois départementaux et les agents chargés du repérage et du suivi des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) trouvent des solutions rapides aux freins périphériques rencontrés par ces publics : logement, garde d'enfants, mobilité, numérique, formation...

Un accompagnement personnalisé et intensif vers l'emploi leur est proposé depuis cette année, en lien avec les autres acteurs locaux de l'insertion socio-professionnelle. L'objectif est d'approfondir rapidement ce nouveau dispositif départemental.


- 5,75 %
d'allocataires du RSA
entre juin 2021
et juin 2022


10 425
bénéficiaires
du RSA
au 30 juin 2022



SENSIBILISER AUX ÉCO-GESTES ET AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le cadre de la journée mondiale de l'eau du 22 mars 2022 et au titre du Plan environnement 2020-2030, le Département a remis aux habitants un kit « énergie et eau » pour les sensibiliser aux éco-gestes et aux économies d'énergie.

DIRECTION DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

SOUTENIR LA QUALITÉ DE VIE À DOMICILE

À travers la poursuite du déploiement des Relais assistants de vie (RAVIE) destinés aux aides à domicile employés directement par un bénéficiaire de l'APA ou de la PCH, la mise en œuvre d'un plan global de soutien des SAAD avec notamment la création d'une plateforme dédiée aux métiers de l'autonomie et l'harmonisation des lieux ressources pour l'aménagement du logement, le Département réaffirme la priorité qu'il donne au maintien à domicile. Les démarches engagées visent en particulier à répondre aux enjeux d'attractivité des métiers alors même que les besoins d'accompagner la perte d'autonomie évoluent du fait de la démographie. Le soutien aux professionnels de l'aide à domicile se concrétise par :

- l'évolution des organisations (6 SAAD expérimentateurs) et des conditions de travail (acquisition de 168 aides techniques, aides au financement de 203 véhicules et vélos, et 49 séances d'analyse de la pratique) ;
- la sécurisation du recrutement des nouveaux salariés (567 heures de tutorat financées) ;
- le déploiement d'une campagne de communication.

Par ailleurs, l'accompagnement des plus fragiles dans leur maintien à domicile par les gestionnaires de cas MAIA du Département a concerné plus de 300 personnes âgées.



Nicolas MAILLOT, accueillant familial à Montceau-les-Mines et Madame CAMUSET.

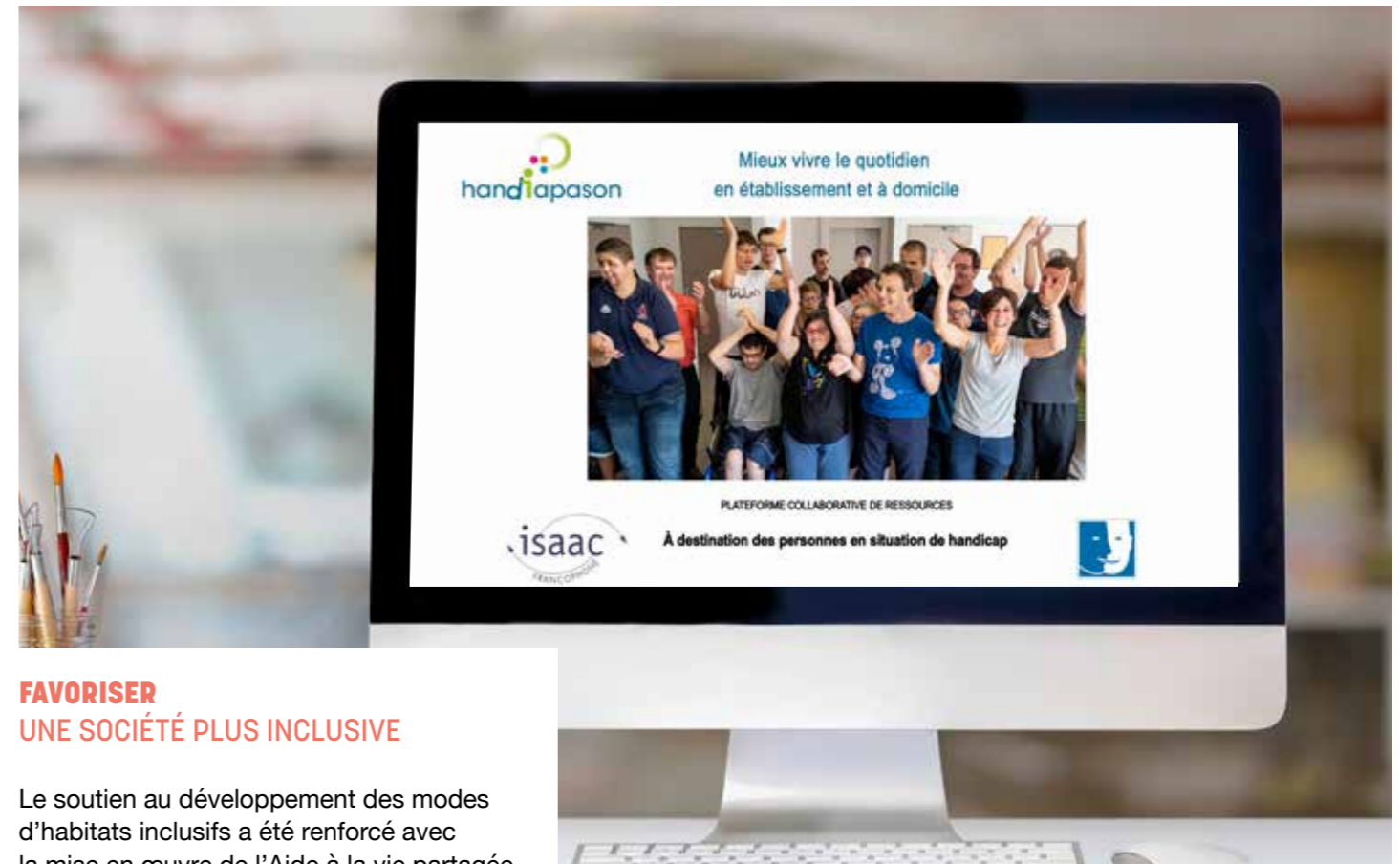


PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

Les responsables des résidences autonomie (avec 308 actions financées cette année) et les porteurs de projets dans les territoires (94 projets soutenus pour près de 950 000 €) ont montré à nouveau leur capacité à s'adapter au contexte sanitaire et social. Ainsi les actions mises en œuvre en 2022 ont porté principalement sur la prévention des chutes et la pratique d'une activité physique adaptée, le bien-être et l'estime de soi, la lutte contre l'isolement et le maintien de lien social, l'initiation au numérique et l'aide aux aidants. Par ailleurs, le territoire de l'Autunois-Morvan a été retenu comme territoire d'expérimentation pour une contractualisation autour d'un programme socle de prévention.


3,1
mois pour
le traitement
des demandes MDPH
(inférieur au délai légal de 4 mois)


11 304
bénéficiaires
de l'APA et de la PCH



FAVORISER UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

Le soutien au développement des modes d'habitats inclusifs a été renforcé avec la mise en œuvre de l'Aide à la vie partagée (AVP). Cette aide individuelle permet de financer le projet de vie sociale et partagée des personnes faisant le choix de ces types d'habitats. En 2022, 12 porteurs ont été conventionnés par le Département au titre de l'AVP et 45 personnes âgées ou en situation de handicap ont bénéficié de cette nouvelle aide.

Par ailleurs et afin de répondre à l'objectif de scolarisation à l'école ordinaire, 666 élèves ou étudiants en situation de handicap ont été pris en charge (vers 186 établissements sur 9 départements) au moyen de transports adaptés, de transports en commun ou d'une indemnisation kilométrique (revalorisée de 0,30 à 0,35 € du km).

En matière d'accès de tous les publics à la culture et au sport, 7 acteurs culturels engagés dans une démarche inclusive ont été soutenus cette année. La plateforme numérique HANDIAPASON (outil de partage de contenus culturels et de loisirs) a également été mise à disposition de 47 structures du champ du handicap et de 43 accueillants familiaux.

Un dispositif commun a aussi été mis en place par la MDPH avec les acteurs du sport adapté et handisport pour accompagner les personnes dans leur projet sportif.

Enfin, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a financé 11 projets (montant total : 102 507 €) concourant à la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DROITS

Afin de simplifier les démarches des personnes en situation de handicap, 2 associations se sont portées volontaires pour accueillir, sur rendez-vous, des usagers au sein des MLA afin de les accompagner dans le remplissage de leur formulaire de demande et notamment leur projet de vie.

En 2022, 41 personnes ont été accueillies à Chalon-sur-Saône par l'Association médico-éducative chalonaise (AMEC) et 46 au Creusot par l'Association des Papillons Blancs Bourgogne du Sud. Une expérience très positive.

 Handiapason.fr, la plateforme collaborative à destination des personnes en situation de handicap

Glossaire

- APA**
Allocation personnalisée d'autonomie
- MDPH**
Maison départementale des personnes handicapées
- MLA**
Maison locale de l'autonomie
- PCH**
Prestation de compensation du handicap
- SAAD**
Services d'aide et d'accompagnement à domicile



Pour l'aménagement du territoire, le Département agit

Le Département de Saône-et-Loire aménage et gère le réseau routier départemental, les infrastructures et déploie la fibre. Il soutient le monde agricole et accompagne les collectivités dans leurs projets. Il anime et coordonne l'ingénierie dans le domaine de l'eau, des énergies renouvelables et développe des actions dans le cadre du plan environnement. Il est en charge des collèges, notamment des bâtiments et alentours, de l'accueil, de l'entretien et de la restauration scolaire.

Travaux de la RD 906
à Montbellet et Uchizy

DIRECTION DES ROUTES ET DES INFRASTRUCTURES

S'ADAPTER AUX ENJEUX

Pour mieux répondre aux enjeux actuels, la DRI s'est réorganisée au 1^{er} septembre 2022. Les trois agents en charge des Espaces naturels sensibles (ENS) ont rejoint la Direction de l'aménagement et du territoire (DAT). Avant cette réorganisation, la DRI a participé à l'ouverture de deux nouveaux ENS : le Marais de Massilly et sur le toit des grottes à Azé. Elle a aussi établi un nouveau plan de gestion au Marais de Montceaux-l'Étoile et dressé un bilan du plan de gestion à l'Étang de Pontoux.

UTILISER DES TECHNIQUES ÉCO-RESPONSABLES

De nouveaux procédés sont régulièrement utilisés comme à Granges avec une réfection de couche de roulement Lumi+, à Épinac/Morlaix et Cluny/Lournand avec un retraitement en place à l'émulsion, à Chalon sur le pont de Bourgogne avec des

bétons fibrés à ultra hautes performances... Pour limiter les émissions de CO², protéger la biodiversité et lutter contre les espèces invasives, le Département déploie une gestion raisonnée du fauchage mécanisé. Cette méthode favorise également la repousse d'arbres et arbustes de façon naturelle.

Sur le territoire du Louhannais, la méthanisation des produits de fauche de bord de route est développée avec 700 tonnes collectées pour une production de 70 000 m³ tonnes de méthane réinjecté dans le réseau GRDF.

POUR SUIVRE LES TRAVAUX DE LA RCEA

En 2022, le Département a participé financièrement aux travaux de mise à 2x2 voies de la RCEA à hauteur de 9 M€. Une étude de l'intégration de la RCEA dans le cadre de la loi 3DS a été lancée avec, au final, un renoncement au regard du manque de moyens associés au transfert par l'État.



Viabilité hivernale

66 jours de surveillance

52 jours d'interventions :

- 9 jours pour neige
- 43 jours pour verglas

1 680 tonnes de sel
consommées

Travaux du pont de Bram,
Louhans, avril 2022



42 M€

pour la modernisation
et la sécurisation
des infrastructures
routières



5 265 km
de routes
départementales

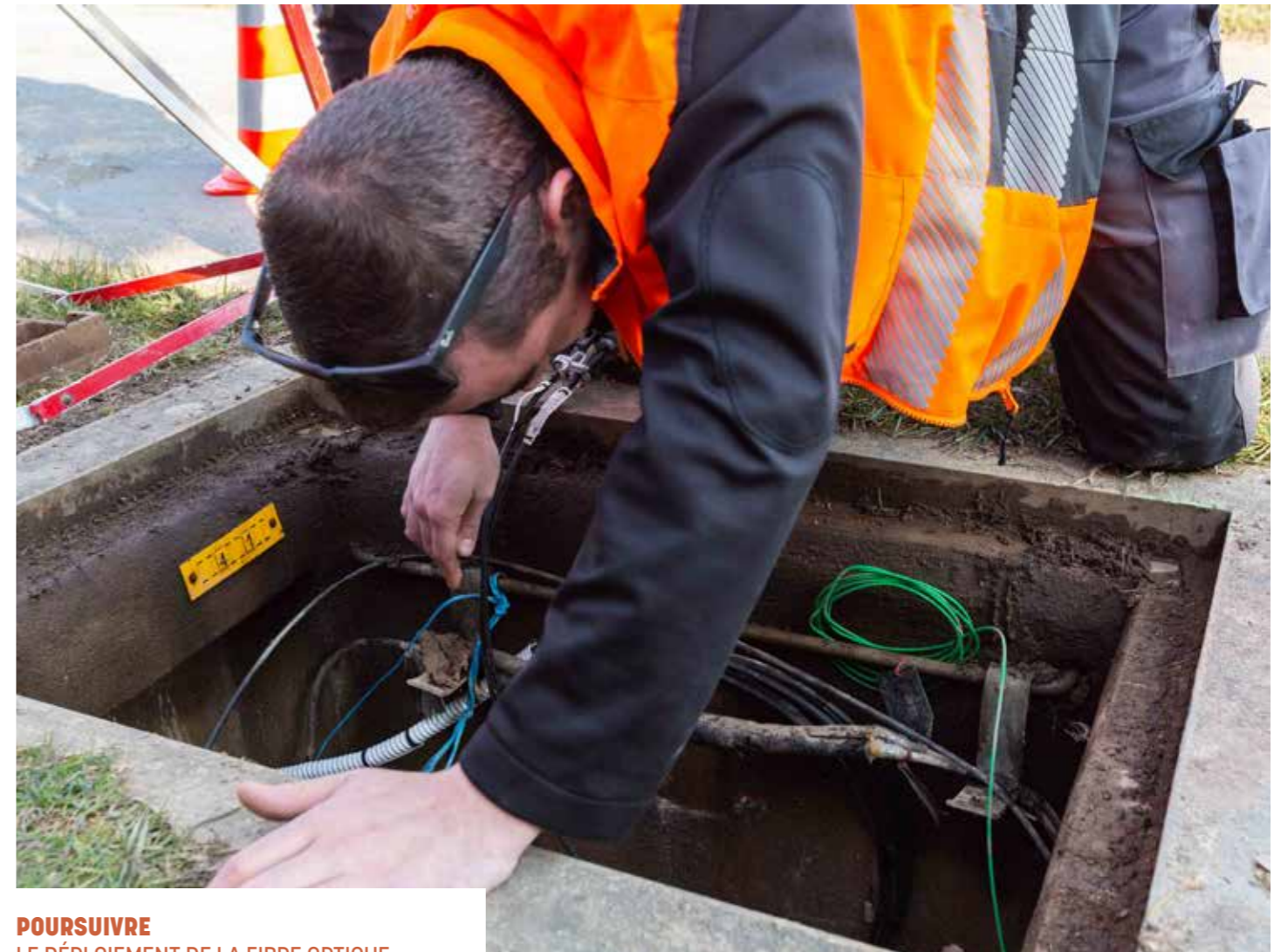


2 311
ouvrages d'art



280 km
de voies vertes
et bleue

MISSION TRÈS HAUT DÉBIT



POUR SUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le Département construit le réseau de fibre optique pour alimenter les particuliers et les entreprises de Saône-et-Loire. Ce nouveau réseau va se substituer progressivement au réseau historique en ADSL qui sera arrêté en 2030 au plus tard.

En tant que maître d'ouvrage, le Département a investi 50 M€ dans ce domaine. L'année 2022 a connu une accélération importante des travaux : 70 000 foyers seront éligibles à la fibre optique grâce au Département fin 2022.

Le Département, via sa mission Très haut débit, assure le guichet d'information auprès des usagers et reçoit environ 60 demandes par mois, dont 55 % proviennent de particuliers et 25 % des mairies.

Pour répondre aux nombreuses sollicitations des usagers impatients de voir arriver la fibre, le Département publie la carte d'avancement deux fois par mois sur son site internet. En 2022, cette carte a été consultée 44 000 fois !

L'ensemble du territoire sera couvert
par la fibre optique en 2023.



44 000
consultations de la
carte d'avancement
des travaux



55 %
des demandes reçues
par le Guichet Info
THD proviennent
de particuliers

DIRECTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

ANIMER UN RÉSEAU DES AMBASSADEURS DE LA RANDONNÉE

Accompagner les intercommunalités qui investissent le sujet de la randonnée, leur transférer le savoir-faire et les expériences acquises dans le cadre des Balades vertes, les outiller et faciliter leurs échanges : tels sont les objectifs du réseau « Ambassadeurs de la randonnée » que le Département a créé cette année et réuni à deux reprises les 4 mars et 29 septembre. Constitué à ce jour de 41 techniciens de tous les territoires

de Saône-et-Loire, ce réseau est animé par le Département qui s'appuie sur une plateforme interactive dédiée. Il s'inscrit dans le déploiement de la nouvelle politique départementale en faveur de la randonnée, en complément de la compétence règlementaire socle « Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) » et du soutien aux grandes itinérances.

Rencontre du réseau des ambassadeurs de la randonnée, 29 septembre, Montcenis



CONTINUER DE SOUTENIR LES TERRITOIRES

Depuis 2015, le Département, premier partenaire des communes et communautés de communes, leur propose un dispositif annuel d'appel à projets pour mener à bien des opérations en faveur du cadre de vie des habitants : mise en place de services de proximité, travaux de voirie, création de salles des fêtes, amélioration de l'habitat, installation de vidéo-protection... sont autant d'exemples réalisés avec l'aide du Département, qui a déjà investi près de 66,5 M€ depuis le lancement de ces appels à projets. L'appel à projets aide à financer des projets au bénéfice des Saône-et-Loiriens. C'est aussi un soutien à l'économie locale grâce à des travaux réalisés majoritairement par des entreprises du territoire.



850

visites d'assistance
à l'assainissement



10 325 km
de voies inscrites au
Plan départemental
des itinéraires
de promenade
et de randonnée
(PDIPR)
dont

5 869 km
de chemins ruraux
et assimilés sur

521
communes



Appel à projets
Territoires 2022 :

482
dossiers

12 M€
d'aides

89 M€
de travaux générés

MISSION POLITIQUE AGRICOLE



FAIRE ÉMERGER LE PAT (PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL)

Le Département a été labélisé "Projet alimentaire territorial" le 3 mars 2022 lors d'une cérémonie organisée sur le stand du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation au Salon international de l'agriculture à Paris. Cette reconnaissance met en valeur les actions déjà menées en matière d'alimentation de proximité depuis de longues années. À ce titre, il bénéficie d'un soutien de 100 000 € pour mettre en place le PAT sur une période de 3 ans.

Intitulé « la restauration collective, levier d'un politique alimentaire territoriale pour tous en Saône et Loire », le PAT vise à mobiliser et accompagner de façon progressive l'ensemble des partenaires et acteurs de la chaîne alimentaire concernés par ce projet commun et fédérateur.

L'objectif, à terme, est d'aboutir à une politique de l'alimentation structurante sur le territoire, de promouvoir et développer les filières locales ainsi que de soutenir l'accès et le développement du manger local avec une alimentation saine et de qualité pour tous les Saône-et-Loiriens.

AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Département souhaite accompagner le monde agricole face au changement climatique, afin de maintenir la pérennité et la viabilité économique des exploitations du département, de renforcer l'image de la profession agricole, et de développer la mise en réseau des acteurs de Saône-et-Loire autour de cette thématique.

Il se positionne comme facilitateur, médiateur et coordinateur afin d'accompagner des actions et projets déjà engagés et de proposer de nouveaux dispositifs en vue d'impulser une nouvelle dynamique d'acteurs sur le changement climatique. Un travail s'est engagé pour la définition d'un plan d'actions en concertation avec les acteurs du monde agricole, notamment au travers d'ateliers de concertation sur l'ensemble du territoire.

Une semaine « Agriculture et changement climatique » a été organisée afin de mettre en valeur des retours d'expérience d'agriculteurs sur leurs pratiques.

Réception en faveur des agriculteurs primés lors du Salon international de l'agriculture 2022

Les aides
du Département
pour les agriculteurs :



72

dossiers pour
812 994 €
pour le dispositif
récupérateurs
d'eau de pluie



64

dossiers pour
106 013 €
pour le dispositif
replantation cep

DIRECTION DES COLLÈGES



Opération AOP boeuf en Charolais, collège En Bagtelle, Tournus


16 000
 repas journaliers
 soit
+ de 2 millions
 de repas à l'année

AIDER LA RESTAURATION COLLECTIVE

Des subventions aux collèges ont été attribuées pour pallier la hausse du coût des denrées alimentaires tout en favorisant la consommation locale et la qualité des repas, sans augmenter les tarifs pour les familles.

Ces subventions, adoptées par l'Assemblée départementale et destinées aux 48 collèges publics produisant des repas, ont vocation à être utilisées sur la plateforme d'approvisionnement Agrilocal sur laquelle tous les collèges publics sont inscrits :

- une subvention de fonctionnement « Agrilocal », adoptée le 23 juin 2022 afin d'aider les collèges concernés à se fournir en produits locaux et ainsi conserver la politique départementale du « Manger local », pour une enveloppe budgétaire prévisionnelle de 120 000 € calculée sur la base de 0,05 € par repas
- une subvention pour pallier l'augmentation du coût des denrées alimentaires adoptée le 29 septembre 2022 et ainsi permettre de ne pas augmenter les tarifs de la restauration, pour une enveloppe budgétaire prévisionnelle de 400 000 €, calculée sur la base d'une augmentation de 5 % du coût alimentaire.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le travail en laverie est l'un des postes les plus durs en restauration collective, il cumule le port de charge et le travail répétitif et intensif dans un temps restreint.

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents, le Département procède régulièrement au renouvellement de ces équipements en prenant en compte ces contraintes.

En 2022, quatre collèges (Pergaud à Couches, Le Vallon à Autun, Pasteur à Saint-Rémy et Doisneau à Chalon-sur-Saône) ont bénéficié de renouvellement de matériel et d'amélioration de la pénibilité des postes de travail. Le marché d'un montant de 290 000 € portait sur l'acquisition de machines équipées de système de récupération de chaleur et de douchette automatisée. Ces deux options ont également un intérêt écologique en réduisant la consommation d'eau et d'électricité. La conception des tables inox permet de supprimer le port de charge en entrée de machine, ainsi la vaisselle est déposée directement par l'élève dans les casiers. L'agent assure le transfert de ces casiers via des tables à rouleaux sans port de charge. Après passage en machine, la vaisselle est rangée directement dans des chariots à niveau constant tout en gardant le dos droit. Deux autres collèges ont également bénéficié d'amélioration de l'ergonomie par des travaux assurés par le Département (Les Dîmes à Cuisery et Guillaume-des-Autels à Charolles).

ANIMER LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Le Conseil départemental des jeunes de Saône-et-Loire est une instance d'échanges et d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie locale.

Pour ce 2^e mandat (2021-2023), 88 élus jeunes départementaux (issus de 44 collèges publics et privés du département) participent à la réalisation de projets en s'appuyant sur les richesses culturelles, sociales, environnementales et sportives de Saône-et-Loire. Six thématiques ont été choisies par les élèves : les réseaux sociaux, l'engagement citoyen avec les Jeunes sapeurs-pompiers (JSP), l'alimentation, le bien-vivre au collège, le lien intergénérationnel et la discrimination par les stéréotypes et les préjugés.

Depuis plus d'une année, les jeunes travaillent, accompagnés par 12 élus départementaux et des partenaires locaux, sur la création de BD, exposition itinérante, films de sensibilisation, livrets d'astuces, conseils, et réfléchissent à la mise en place d'une journée départementale de la citoyenneté dans les collèges. Les projets finalisés seront présentés en mai/juin 2023.



Conseil départemental des jeunes 71, session plénière, juin 2022

ACCOMPAGNER LES COLLÈGES SUR LE VOLET RH

Le Département intervient auprès de l'ensemble des collèges selon une nouvelle méthodologie et à des moments clés :

- lors de mouvements de personnel (départ en retraite, mobilité...) pour questionner systématiquement l'organisation du travail de l'équipe et proposer des pistes d'amélioration le cas échéant,
- lors de signalements de la part des agents ou de la direction du collège sur des questions de ressources humaines et organisationnelles.

Ces interventions collectives ont pour but d'optimiser les organisations de travail tant sur l'activité de nettoyage, de maintenance que pour la restauration au sein des équipes polyvalentes. En effet, la grande majorité des agents des collèges intervient à la fois sur les activités de nettoyage et de restauration. Il est donc important de travailler en transversalité et d'analyser objectivement les organisations afin de rendre un service de qualité auprès des collégiens et de minimiser les postures répétitives pour les agents qui sont sources de troubles musculo-squelettiques (TMS). En 2022, 13 collèges ont été accompagnés.

De plus, le Département a doublé les crédits pour l'acquisition de matériels techniques cette année, ce qui permet d'améliorer les conditions de travail des agents avec davantage de matériel ergonomique et mécanisé.


463
 agents
 départementaux
 des collèges


24 816
 élèves dont
21 600
 en public
3 216
 en privé



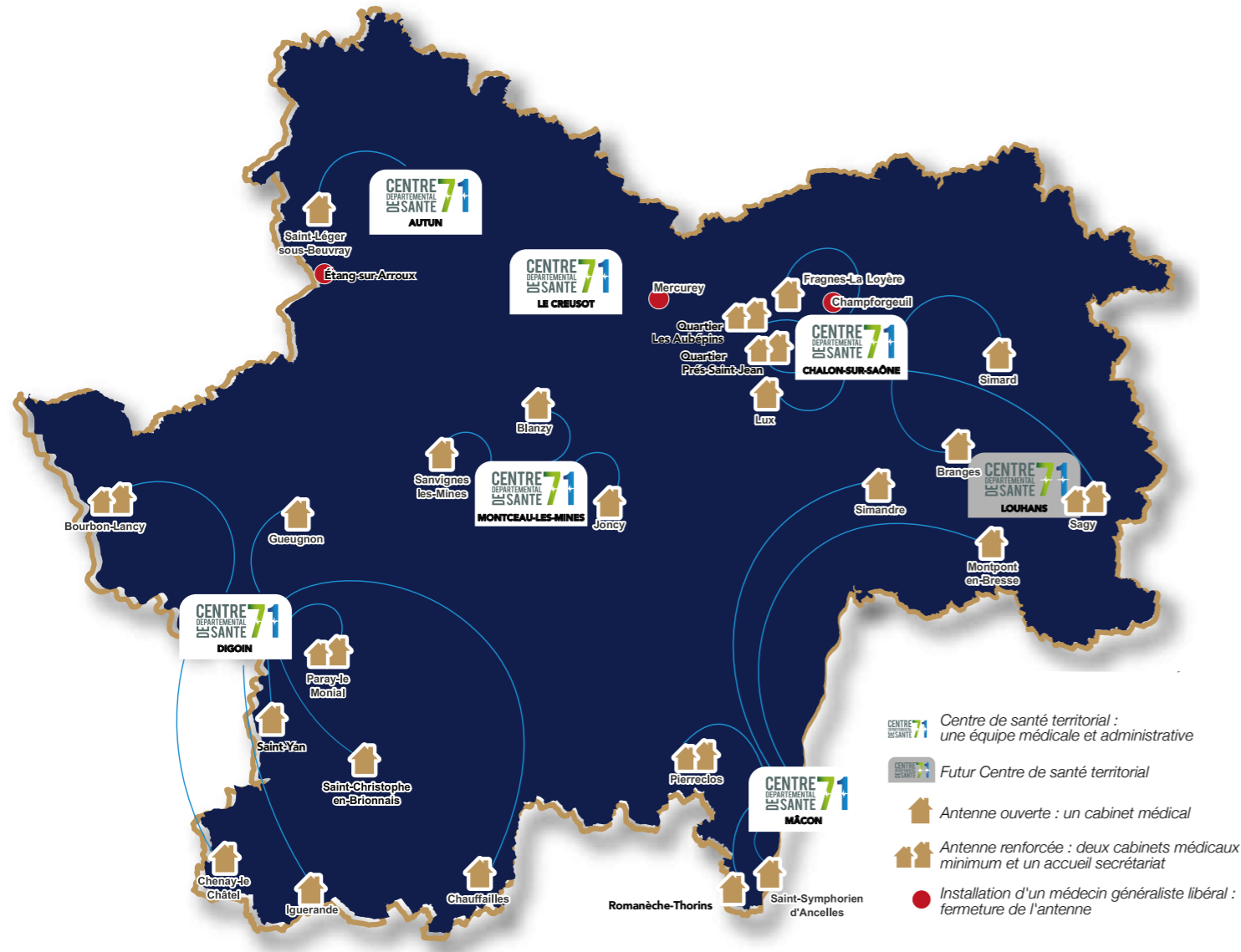
Pour l'attractivité, le Département agit

Le Département de Saône-et-Loire a créé le Centre de santé départemental afin que chaque habitant puisse consulter un médecin généraliste à moins de 15 minutes de son habitation. Afin de développer l'attractivité de la Saône-et-Loire et le dynamisme de ses territoires, il intervient aussi dans de nombreux domaines : tourisme, monde associatif, sport, culture, patrimoine...

Caravane du Tour de France
© ASO Romain Laurent

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ

Le Département de Saône-et-Loire a refusé la fatalité du déclin de l'offre de soins de proximité et a créé le premier centre départemental de santé en France en 2017. Le Centre départemental de santé se déploie de manière soutenue.



OUVRIR DE NOUVEAUX LIEUX DE CONSULTATION

Deuxième semestre 2022 :

- Ouverture de l'antenne des Aubépins (Chalon-sur-Saône) : *septembre 2022*
- Ouverture de l'antenne de Romanèche-Thorins : *octobre 2022*

Premier trimestre 2023 :

- Un 7^e centre de santé ouvrira à Louhans
- Déménagement du centre d'Autun au centre-ville
- Extension du centre de Montceau-les-Mines
- Extension du centre de Chalon-sur-Saône



ÉLARGIR LES INTERVENTIONS

Le centre départemental de santé a également augmenté son intervention auprès de patients relevant de structures départementales : bilans de santé auprès des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), évaluations médicales des personnes handicapées, consultations dans des structures médico-sociales et notamment dans les établissements pour personnes âgées.

De nombreux partenariats sont mis en place avec différentes structures élargissant la collaboration du Centre départemental de santé : Centres hospitaliers de Sevrey, Chalon-sur-Saône et Mâcon, Ehpad, Résidences d'autonomie... Le Centre de santé accueille également des internes en médecine pour leur stage de fin d'étude. Enfin, les prises de rendez-vous auprès des praticiens du Centre départemental de santé sont désormais accessibles via la plateforme Doctolib.



Centre de santé de Mâcon

PROPOSER DE NOUVELLES SPÉCIALITÉS

Après une première phase réussie de déploiement en faveur de la médecine générale, le Département développe de nouvelles actions pour enrayer la désertification médicale. Il déploie de nouvelles spécialités avec le recrutement de pédopsychiatre, pédiatre, pneumologue, dermatologue, gynécologue, et développe sa collaboration avec de nouveaux métiers tels que les infirmiers en pratique avancée, les assistants médicaux...

L'année 2022, a permis de concrétiser de nombreux projets innovants tels que la téléconsultation et la téléexpertise en dermatologie et en cardiologie.



SERVICE SPORT/JEUNESSE



SOUTENIR LES ASSOCIATIONS ET COMITÉS SPORTIFS

Le maintien du budget de la politique sportive a permis de pérenniser le soutien aux comités sportifs et associations sportives de Saône-et-Loire. En 2022, le Département s'est engagé à plus de 2 M€ via 7 dispositifs d'aide à la pratique sportive pour le soutien aux actions associatives promouvant les valeurs éducatives et sociales. Au total, ce sont 628 aides qui ont été accordées aux associations et comités sportifs de Saône-et-Loire, 138 aux comités sportifs, 107 aux clubs nationaux, 80 aux manifestations sportives, 204 aux écoles des sports, 57 aux sportives et sportifs de haut niveau, 10 aux déplacements sportifs, 32 à l'équipement.

ANIMER LE RÉSEAU " TERRE DE JEUX 2024 "

À l'initiative du Département et du Comité départemental olympique et sportif, la tournée Festi'Sport, organisée le 4 juin au Creusot et le 27 août à Montceau les Mines, a rassemblé plus de 1 700 participants autour d'ateliers d'initiation et défis sportifs dans une ambiance festive et de partage ! La tournée Festisport invite à découvrir de nombreuses disciplines sportives dans les 5 villes du département labellisées « Terre de Jeux 2024 ».

⌚
Festi'Sport,
Montceau-les-Mines
©P.Bisceglia



628
aides accordées
aux associations
et comités sportifs



1 700
participants à la
tournée Festi'Sport

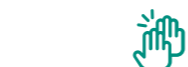
SERVICE ASSO71



DÉPLOYER UN NOUVEAU SERVICE

Les associations ont beaucoup souffert en 2020 pendant les confinements. 80 % d'entre elles ont gardé du lien social avec leurs usagers et adhérents. Elles sont un élément indispensable de lien social sur les territoires ruraux. Les associations proposent aussi des services proximité, d'utilité sociale à des prix abordables. Elles pèsent plus de 10 % de l'emploi privé et sont un fort vecteur de développement local. À la suite de travaux de concertation et d'un questionnaire transmis à 2 000 associations, trois besoins ont été identifiés : développer le bénévolat, accompagner les dirigeants associatifs dans la gestion quotidienne de leur activité et valoriser le bénévolat.

Asso71 a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2022 avec 5 agents chargés d'accueillir, d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les associations. Lors du premier mois d'existence, le service est allé à la rencontre des associations lors de 22 forums associatifs du territoire afin de faire connaître ce service et de répondre aux premières demandes.



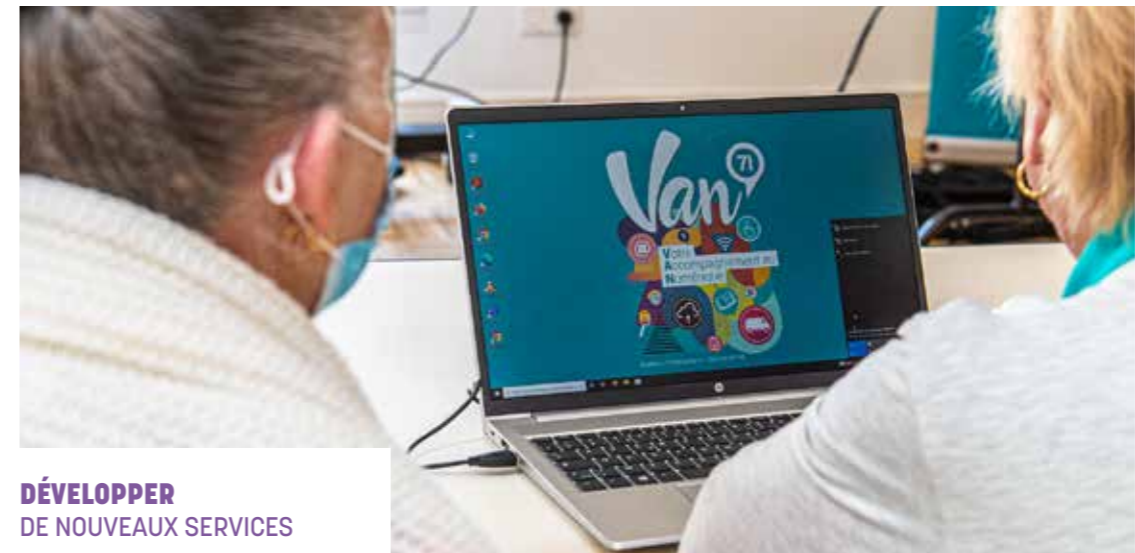
197
associations aidées



300
demandes depuis
sa création
en septembre 2022

⌚
Forum des associations
9 septembre, Mâcon
©Florent Pannuti

DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DE L'ACTION CULTURELLE



⌚
Atelier Van71,
Thurey

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES

En 2022, la Bibliothèque départementale et la Mission action culturelle ont fusionné au sein d'une seule direction. Cette réorganisation permettra à terme d'avoir une intervention en ingénierie culturelle plus complète sur les territoires. 2022 a aussi été l'année du lancement de nouveaux services numériques : le Van71, un service itinérant d'accompagnement au numérique pour les habitants des communes rurales, et la plateforme cesam71.fr, une bibliothèque en ligne permettant à tous les habitants d'accéder à une offre culturelle numérique : littérature, cinéma, formation ou concerts.

La culture pour tous a aussi été un des crédos 2022 : le projet inclusif et partenarial "Tous en jeu" a permis de réunir des élèves d'Institut médicoéducatif et du Conservatoire au sein de mêmes ateliers musique et danse. D'autres actions autour du livre comme vecteur du lien social ont permis de toucher les publics les plus éloignés de la lecture et notamment les plus jeunes.



100
bibliothèques
partenaires
de Cesam71



210 000
livres, CD et DVD
dans les collections
de la BDSL pour
les bibliothèques
du réseau

DIRECTION DES ARCHIVES ET DU PATRIMOINE CULTUREL

VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL, MOTEUR DE L'ATTRACTIVITÉ

Le patrimoine contribue largement à la beauté de notre département. En 2022, 40 chantiers de restauration de bâtiments, d'objets et de fonds d'archives ont bénéficié d'un financement du Département. S'est ajouté l'appui décisif apporté à la Fondation du patrimoine pour accompagner la restauration de 38 bâtiments privés (50 000 €). Localement, de nombreuses associations et leurs bénévoles animent le territoire par le biais du patrimoine.

Grâce à l'aide du Département, 29 d'entre elles ont réalisé des projets très variés : spectacle, publication, exposition, jeu historique...

ACQUÉRIR DES DOCUMENTS EXCEPTIONNELS

Le Département a acheté aux enchères des documents historiques d'un intérêt inestimable : la correspondance envoyée à Alphonse de Lamartine, près de 800 hommages reçus de son vivant et de nombreux textes de sa main. Un trésor désormais conservé aux Archives départementales.



1 500
demandes de
renseignements
traitées



106
projets soutenus
représentants
+ d'1 M€

MISSION TOURISME

PROMOUVOIR LA SAÔNE-ET-LOIRE

Le Département a, cette année encore, soutenu l'activité touristique en finançant une vaste campagne de communication nationale, en soutenant des manifestations d'envergure et en s'impliquant dans des partenariats.




Pour faire la promotion de la Saône-et-Loire, de nombreuses actions de communication ont été engagées : présence dans la caravane du Tour de France, partenariat avec l'émission « Petits plats en équilibre » sur TF1 (35 recettes tournées en Saône-et-Loire, diffusées 3 fois par jour du 4 juillet au 2 septembre)...

Une grande campagne d'affichage « Vous seriez tellement mieux ici, en Saône-et-Loire », dans les métros de Paris et Lyon, grandes villes du Grand-Est, accompagnée d'une campagne radio (Radio Scoop, RFM, Nostalgie, Autoroute Info et NRJ) et des campagnes de promotion digitale sur les réseaux sociaux a également été lancée.

En parallèle, le Département a soutenu des événements d'envergure tels que le French VW bus meeting à Chériset (1 500 combis, 30 000 visiteurs en 3 jours dans la plus petite commune de Saône-et-Loire...), le spectacle 1900 au château de Digoine à Palinges (spectacle immersif avec 500 bénévoles en 10 jours) et Augustodunum à Autun (près de 13 500 spectateurs).

Le Département, via sa mission Tourisme, a également réalisé la promotion et soutenu la diffusion du chéquier « Incontournables 71 ». Il a aussi participé aux salons Mahana et Le Randonneur en lien avec les offices de tourisme et des partenaires privés.

Château de Digoine, spectacle 1900
© Polaris


+ 17 %
de hausse
de la fréquentation
touristique


3,7 M
de nuitées
en Saône-et-loire
(du 1^{er} juillet au 21 août)

SOLUTRÉ

ANIMER SOLUTRÉ POUILLY VERGISSON

Le Grand Site a retrouvé son plein régime avec 250 animations programmées en 2022 sur une grande variété de thématiques : nature précieuse, éveil des papilles, bien-être et détente, villages et patrimoine, vignoble... La Préhistoire est également à l'honneur : pour le 150^e anniversaire de sa parution, le musée réédite le tout premier roman

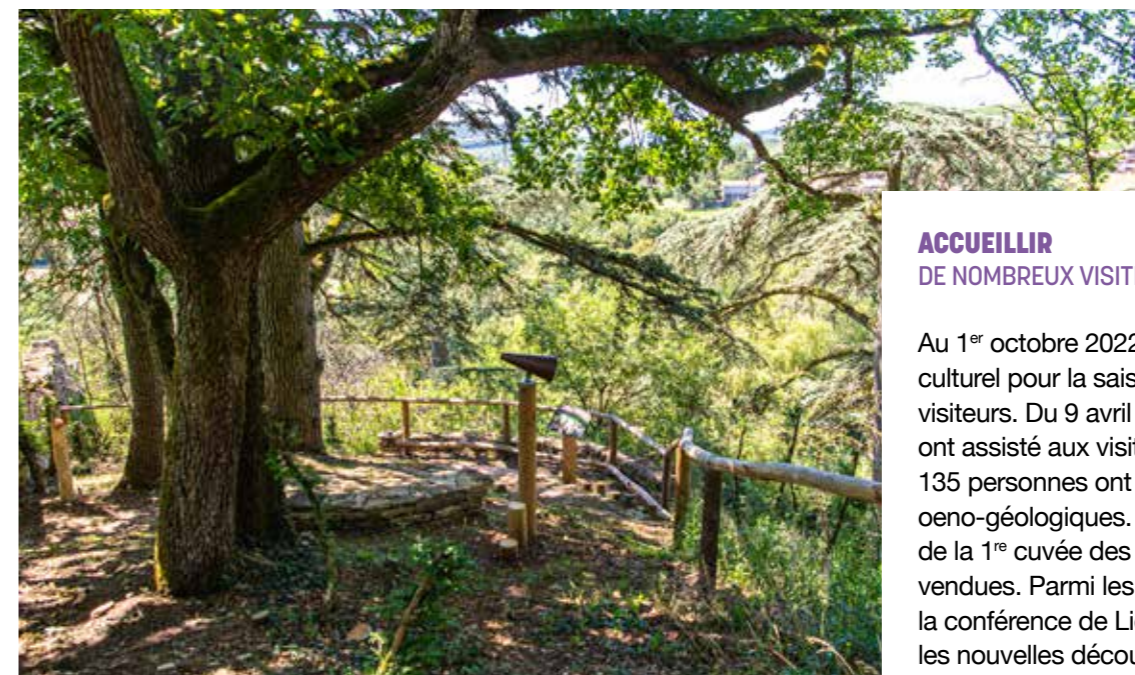
préhistorique écrit par Adrien Arcelin, *Solutré ou les chasseurs de rennes de la France centrale*. Conçue avec les éditions Tautem, cette nouvelle édition commentée présente des illustrations d'Éric Le Brun, spécialiste de la Préhistoire.


1 500
caisses démenagées
des réserves
à l'occasion
des travaux
de rénovation

Éric Le Brun, illustrateur
spécialiste de la Préhistoire



GROTTES D'AZÉ




1 123
élèves accueillis
en visites scolaires

ACCUEILLIR DE NOMBREUX VISITEURS

Au 1^{er} octobre 2022, la fréquentation de ce site culturel pour la saison estivale était de 15 387 visiteurs. Du 9 avril au 8 juillet, 1 123 élèves ont assisté aux visites guidées et ateliers. 135 personnes ont participé aux 14 visites oeno-géologiques. Les 200 bouteilles de la 1^{re} cuvée des Grottes ont été toutes vendues. Parmi les événements, à noter la conférence de Lionel Barriquand sur les nouvelles découvertes aux Grottes en juin, l'ouverture de l'ENS « sur le toit des Grottes » en juillet et la nuit de la chauve-souris en août.

Espace naturel sensible " sur le toit des Grottes ",
Azé

LAB71

DÉCOUVRIR LES SCIENCES ET L'INNOVATION

Le Lab71 de Dompierre-les-Ormes est une structure du Département dédiée à la découverte des sciences, de l'innovation et de la culture, ouverte aux scolaires toute l'année et au grand public entre le printemps et l'automne. À l'occasion de la fête de la science 2022, le Lab71 s'est mis à l'heure du changement climatique, thème national d'actualité. Les 8 et 9 octobre, 350 visiteurs (petits et grands) ont découvert et expérimenté le cycle du carbone, l'acidification des océans, les éco-gestes du quotidien

ou encore les bons choix en matière d'habitat écologique et bioclimatique, grâce aux ateliers conçus par les animatrices et animateurs du Lab71.

Fidèle à son habitude, le Lab71 accueillait également plusieurs partenaires lors de cette fête de la science 2022 pour des expériences et conférences toujours ludiques et étonnantes !



1 500
visiteurs



3 000
visiteurs scolaires

Atelier découverte des petites bêtes de l'eau au Lab71, Dompierre-les-Ormes

CENTRE EDEN



SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT

Émerveiller, expérimenter, éveiller à la nature, respecter... Le Centre Eden continue à sensibiliser les acteurs de demain au développement durable et à la préservation de l'environnement : formation d'éco-délégués dans les collèges, land art pour le grand public, mise en place de nouvelles animations pour les plus petits (2/5 ans) en partenariat avec les relais petite enfance, animations « tout-petit » autour du planétarium...

Côté espace muséographique, la salle de la maquette a fait l'objet d'un travail de refonte et de modernisation : intégration de nouveaux contenus, nouvelle présentation, traduction des vidéos en langues étrangères et en langues des signes pour une meilleure accessibilité des publics.

Atelier vannerie au Centre Eden



+ de 1 700
personnes accueillies
dans le cadre
des escapades nature



5 500
journées enfants
(scolaires)

ÉCOMUSÉE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE



RÉNOVER LES BÂTIMENTS

Le château de Pierre-de-bresse, siège du réseau de l'Écomusée de la Bresse, a bénéficié en 2022 d'une importante campagne de travaux. Le premier lot comprend la réfection des réseaux de chauffage et d'électricité. Le deuxième est l'installation d'un ascenseur dans la tour nord-ouest du château afin de rendre les étages accessibles. Le troisième est l'installation de bureaux dans le commun nord pour un meilleur confort de travail.

Enfin la grille d'honneur du château, longue de 80 m et surmontée d'un fronton aux armes de la famille de Thiard, est en cours de restauration. Ces travaux, commencés en novembre 2021, devraient s'achever en début d'année 2023.

Travaux à l'Écomusée de la Bresse Bourguignonne, Pierre-de-Bresse



+ de 1 200
personnes accueillies
lors de la Fête du parc
et de la biodiversité
le 21 août 2022

MUSÉE DU COMPAGNONNAGE

PRÉSENTER L'UNIVERS DE LA BD

Le musée du compagnonnage a mis à l'honneur le dessin dans une exposition temporaire « Le chantier d'une bande dessinée » présentée du 10 juillet au 14 décembre 2022. Le dessinateur et auteur Jérôme Jouvray a été invité à investir les murs de l'établissement pour créer un parcours original sur la création et les métiers de la BD. Le billet jumelé avec le musée de Solutré, qui proposait également une exposition sur la BD, a permis aux visiteurs de bénéficier d'un tarif attractif. De nombreuses animations pour les familles et les enfants ont eu lieu cet été. La fréquentation du site est en hausse par rapport aux deux dernières années.

Exposition " Le chantier d'une bande dessinée "



4 140
visiteurs



Pour une gestion responsable et un service de qualité, **le Département agit**

Le Département veille à ce que l'ensemble de ses agents travaille dans de bonnes conditions, notamment en matière de ressources : humaines, matérielles et juridiques. Les services et directions de la collectivité peuvent également compter sur l'appui de la Direction de la communication et de la Mission coordination des fonctions transversales pour répondre à leurs besoins plus spécifiques.

📍 Collecte en faveur de l'Ukraine, mars 2022, Mâcon

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS SOCIALES



RECRECRECRECRECRECREC DES APPRENTIS

Après un recours accru depuis quelques années à l'apprentissage, le Département dispose aujourd'hui de 70 postes d'apprentis. Ils permettent de faire connaître ses métiers et particulièrement ceux « en tension » (cuisinier, technicien, par exemple), de faciliter par cette voie l'entrée de jeunes plus nombreux dans le monde professionnel et aussi de répondre à l'objectif d'inclusion d'apprentis bénéficiant de la reconnaissance de travailleur handicapé.

Par ailleurs, la collectivité compte dans ses effectifs plusieurs apprentis qui occupent à « contre-emploi » des postes considérés traditionnellement comme genrés dont des apprentis ingénieurs informatiques, techniciennes assainissement, cuisinières en collège ou des hommes recrutés en qualité d'instructeur PMI, travailleur social... Les élèves, comme les organismes de formation et les structures d'insertion, identifient maintenant les services départementaux comme de possibles terrains d'accueil. Le Département développe une culture de la formation en alternance et propose des postes dans des domaines aussi variés que le social, l'informatique, la culture, le tourisme, la gestion administrative et comptable, l'entretien, la maintenance, la logistique, la communication ou le sport. Des actions de communication sont mises en place, tel que le bus de l'apprentissage qui se rend dans les collèges du département pour promouvoir la formation en alternance. Les apprentis du Département ont été mis à l'honneur le 18 novembre 2022 lors de l'Assemblée départementale.

FAVORISER

L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Département de Saône-et-Loire est mobilisé pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap grâce au partenariat engagé avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

La signature de trois conventions a permis de soutenir un plan d'actions en faveur de l'emploi adapté au contexte de la collectivité et de poursuivre une politique fondée sur la non-discrimination.

L'évaluation de la troisième convention (2020-2022) témoigne du respect de ses engagements :

- un taux d'emploi supérieur à 6 % depuis 2016 et de 9,74 % en 2022
- une évolution de la représentation du handicap et de sa prise en considération
- des objectifs de recrutements dépassés
- la consolidation des actions d'insertion et de maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap grâce à l'adaptation des postes de travail et un accompagnement personnalisé à la reconversion professionnelle.

Le Département souhaite poursuivre la dynamique engagée en mobilisant tous ses acteurs internes et ses partenaires en faveur de l'intégration, de l'accompagnement et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

La signature d'une nouvelle convention pour la période 2023-2025 est synonyme d'une politique durable qui vise à favoriser l'accès à l'emploi au sein des services départementaux pour les personnes en situation de handicap et les conditions permettant à ces agents d'exercer pleinement leurs compétences.



Mise à l'honneur des apprentis, Assemblée départementale, 18 novembre 2022, Mâcon



230

agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi



264 694 €

pour le financement FIPHFP 2020-2022



70

postes d'apprentis

S'ADAPTER

AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

La Direction, organisée autour de deux grandes missions « Patrimoine » et « Moyens généraux » rassemble au sein de 5 services, 92 agents chargés de gérer le patrimoine, les moyens matériels et la logistique pour l'ensemble des 2 300 agents du Département répartis sur environ 500 000 m² et 250 sites, comprenant notamment les 50 collèges et les 26 centres de santé et leurs annexes. Elle s'est réorganisée en 2022 pour notamment répondre à l'enjeu majeur des trente prochaines années, amorcé par la loi transition énergétique en 2015 et renforcé par la loi Climat et résilience : réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 75 % d'ici 2050 (base 1990) et en matière de parc immobilier tertiaire, diminuer de 60 % nos consommations d'énergie d'ici cette même date (base 2010), avec des premières échéances fixées à - 40 % en 2030 et - 50 % en 2040.

Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux, il était nécessaire de s'organiser pour mettre en place un plan d'actions intégrant :

- un nouveau paradigme en matière de planification (penser restructuration globale et non partielle),
- viser une très haute performance énergétique des bâtiments, voire une neutralité énergétique (production d'énergie),
- installer et exploiter des équipements performants, mais surtout des dispositifs de contrôle,
- généraliser des modalités d'exploitation des bâtiments basées sur l'intéressement et la performance,
- accompagner et former les utilisateurs pour les associer à l'atteinte des résultats.



43,18 GWH

consommés dans les bâtiments

Cuisine du collège René Cassin de Paray-le-Monial

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES MOYENS GÉNÉRAUX

L'année 2022 a été consacrée à la mise en place de cette nouvelle organisation, au démarrage des plans d'actions : étude et proposition du déploiement d'une flotte mobile propre massive à compter de 2023, réduction des déchets plastiques au travers de l'opération de dotations de gourdes thermos, reprise des programmes de restructurations planifiées des collèges de Paray-le-Monial, Verdun-sur-le-Doubs, Étang-sur-Arroux, Charolles, Saint-Marcel, Saint-Germain-du-Bois, Marcigny.

L'inflation contextuelle des prix de l'énergie, dont les marchés passés en 2022 ont dépassé les 400 %, viennent valider les orientations prises, surtout si cette inflation devenait structurelle.

L'année 2022 a bien entendu également été consacrée à la poursuite de l'activité, avec notamment les opérations d'importance suivantes : chantier de la MDS de Deliry, chantier des Épinoches, chantier des installations thermiques du bâtiment Loire à Duhesme, chantier de la MLA de Paray-le-Monial, passage au chauffage urbain sur Lingendes...



614

véhicules



38 M€

de dépenses, délégation comprise



44

chantiers démarrés



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION

L'année 2022 marque le point de départ d'une nouvelle organisation pour la Direction des affaires juridiques qui traduit la volonté d'une prise en compte globale des nombreux domaines du droit.

Parmi les investissements phares de cette année 2022 dans le domaine des contrats, se trouvent l'élaboration et la passation d'actes liés aux conséquences de la crise sanitaire et du conflit en Ukraine, avec l'indemnisation des opérateurs économiques qui ont connu des hausses importantes du coût des matières premières. Avec la parution de la loi Climat et résilience et de l'un de ses décrets d'application, la préparation du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) a été amorcée.

L'activité du pôle concerne également environ 130 consultations lancées en 2022 pour près de 300 contrats conclus.

Pour le pôle " Pilotage et analyse juridique", outre de nombreux dossiers récurrents tels que la fraude au RSA, le contentieux CMI (Cartes mobilité inclusion) ou encore les recours en délaissement de l'autorité parentale, des dossiers importants ont abouti avec notamment l'accompagnement effectué pour la dématérialisation des dossiers de la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP).

Une activité dense a par ailleurs été fournie en matière d'assurances compte tenu des sinistres nombreux et divers auxquels est confrontée la collectivité.

MISSION COORDINATION ET FONCTIONS TRANSVERSALES

PROPOSER UN ACCÈS PLUS DIRECT AUX ACTES DU DÉPARTEMENT

À la suite de l'Ordonnance et du décret publiés en octobre 2021 pour une application au 1^{er} juillet 2022, le service Assemblée a organisé la mise en œuvre de la réforme qui prévoit principalement la publication des actes du Département sur le site internet, l'affichage papier étant exclusivement réservé aux urgences, ainsi que la suppression du Recueil des actes administratifs.

Ainsi, les actes à publier (arrêtés du Président et autres actes réglementaires, comptes et budgets du Département, procès-verbaux de débats, rapports et délibérations d'Assemblée départementale et de Commission permanente) sont publiés sur le site internet de la collectivité.

COORDONNER LES DONS ENVOYÉS EN UKRAINE

Le Département a été très présent au travers de ses services (49 agents mobilisés) et de ceux du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis71) dans la gestion de la crise ukrainienne. C'est ainsi que la MCFT a coordonné la logistique et l'organisation de l'envoi de dons (vêtements, matériel médical, couvertures, lits, médicaments...) à destination de la population ukrainienne. Elle a également mis en œuvre des aides exceptionnelles aux organisations venant au secours des populations et une aide aux associations qui ont, elles aussi, acheminé du matériel destiné aux ukrainiens.



13
camions envoyés
avec des dons
pour l'Ukraine



200
tonnes
de matériel
récolté

DIRECTION DES SYSTÈMES DE L'INFORMATION ET DU DIGITAL

S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS NUMÉRIQUES

En 2022, la DSID a poursuivi le projet de dématérialisation pour la DGAS, notamment celui des dossiers des enfants relevant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). L'amélioration de la gestion relation citoyenne est à l'étude. Les téléservices et espaces collaboratifs sont toujours proposés en fonction des besoins et le développement des centres de santé est activement suivi par la DSID.

Des nouveaux logiciels métiers ont été mis en production, les nouvelles versions des applications existantes sont déployées et la cybersécurité est toujours un enjeu fort pour protéger notre système d'information.

Le numérique éducatif est toujours au cœur des investissements.



300
projets en cours



2 400
agents intégrés
à Microsoft Teams

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

DÉPLOYER UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE

Afin de moderniser la communication de la collectivité et d'améliorer sa visibilité, un nouveau logo a été réalisé en interne. Depuis début juillet, il est progressivement déployé sur l'ensemble des supports d'information, de communication et de signalétique du Département.

C'est une première étape avant une refonte plus importante de l'ensemble des outils de communication. Certains ont déjà bénéficié de ce renouveau : le magazine pour l'externe ; la lettre aux agents et le journal P'tit Vitam'in pour l'interne. Le site internet et l'intranet de la collectivité seront renouvelés en 2023. Pour l'ensemble de ces évolutions, la priorité est mise sur la cohérence et l'articulation entre les différents outils de communication. Il s'agit également d'améliorer l'information de nos publics et de mieux promouvoir nos actions et politiques publiques.



33 000
abonnés Facebook
5 869
abonnés Instagram
6 856
abonnés LinkedIn
6 125
abonnés Twitter

Application du nouveau logo,
sur des oriflammes





DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Rue de Lingendes
CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

saoneetloire71.fr



Le rapport d'activité 2022 est édité par le Département de Saône-et-Loire - Décembre 2022

Rédaction, coordination et conception graphique : Direction de la communication

Impression : Service des éditions départementales

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1 art 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La Loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.